

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 29 AVRIL 2014

Délibération n° D-2014-186

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 23/04/2014

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 06/05/2014

Création d'emplois temporaires au service Culturel -
Modification de la délibération du 10 mars 2014

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Monsieur Alain GRIPPON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Dominique JEUFFRAULT, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Agnès JARRY, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Carole BRUNETEAU, Monsieur Simon LAPLACE, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Sébastien PARTHENAY, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Eric PERSAIS, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Christine HYPEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Jacques ARTHUR, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Elodie TRUONG, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Josiane METAYER, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Nicolas MARJAULT, Monsieur Amaury BREUILLE.

Secrétaire de séance : Dominique SIX

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Sylvette RIMBAUD, ayant donné pouvoir à Monsieur Alain BAUDIN, Monsieur Christophe POIRIER, ayant donné pouvoir à Monsieur Alain PIVETEAU

Excusés :

Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

Direction Ressources Humaines

**Création d'emplois temporaires au service Culturel -
Modification de la délibération du 10 mars 2014**

Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Monsieur le Maire

Par délibération du 10 mars 2014, le Conseil municipal a créé 3 emplois temporaires à temps complet d'agent d'accueil au Service Culturel pour une durée de 3 mois maximum du 1^{er} juin au 30 septembre 2014.

Il est rappelé que les missions confiées à ces personnels pendant les manifestations culturelles d'été organisées par la Ville de Niort consistent en :

- la participation à l'accueil physique et logistique des équipes artistiques durant les manifestations ;
- la participation à l'accueil physique et téléphonique du public sur les spectacles et ateliers d'artistes ;
- le suivi des ateliers du cirque.

Il est également rappelé que ces postes ont été créés sur la base de l'article 3-2° de la loi 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée et qu'ils doivent être rémunérés sur l'un des échelons de la grille indiciaire des adjoints d'animation de 2^{ème} classe.

Aujourd'hui, il apparaît que le recours à 3 agents d'accueil pendant 3 mois n'est pas adapté à l'organisation qui va être mise en place et qu'il serait préférable, sans modifier le coût global des recrutements, de recourir à 2 agents d'accueil pendant 4 mois et à 1 agent d'accueil pendant 1 mois.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- modifier la délibération du 10 mars 2014 susvisée et d'accepter la création de 2 emplois d'agents d'accueil pour 4 mois et d'1 emploi d'agent d'accueil pour 1 mois au service culturel.

**LE CONSEIL
ADOPTE**

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	2

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGE
L'Adjoint délégué

Signé

Lucien-Jean LAHOUSSE